Déclaration des Performances

N°ENDUIT DE REBOUCHAGE

Édition 2022-09-15

1 Code d'identification unique :

ENDUIT DE REBOUCHAGE - VPI

2 Numéro permettant l'identification du produit de construction

Voir emballage : nom du produit, date de fabrication, numéro de lot, centre de fabrication

3 Usage prévu

Produits en poudre à base de liant plâtre utilisés dans le domaine du bâtiment. Sont inclus les plâtres de construction prémmélangés utilisés comme enduits sur les murs et les plafonds à l'intérieur des constructions, appliqués sous forme de finitions aptes à recevoir une décoration. La norme couvre les plâtres de construction et les enduits à base de plâtre destinés aux appplications manuelles et mécaniques.

4 Nom, raison sociale et adresse de contact du fabricant :

Société VPI
4, rue Aristide Bergès
F - 38080 L'ISLE D'ABEAU Cedex
www.vpi.vicat.fr

5 Nom et adresse de contact du mandataire :

Non applicable

6 systèmes d'Evaluation et de Vérification de la Constance des Performances :

Système 4

7 Cas des produits couverts par la norme harmonisée :

Le fabricant a réalisé la détermination du produit type sur la base d'essais de type et le contrôle de la production en usine selon le système 4

8 Déclaration des performances pour laquelle une évaluation technique européenne a été délivrée :

Non applicable

9 Performances déclarées :

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécifications techniques harmonisées
Réaction au feu	A1	EN 13279-1 : 2008
Isolation contre le bruit aérien direct	PND	
Résistance thermique	PND	
Substances dangereuses	Voir FDS	

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécifications techniques harmonisées
Réaction au feu	A1	EN 12860 : 2001
Substances dangereuses	Voir FDS	

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécifications techniques harmonisées
Réaction au feu	A1	EN 13963 : 2005
Résistance à la flexion	PND	
Substances dangereuses	Voir FDS	

10 Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9.
La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4

Signé pour le fabricant et en son nom par :
Patrick LAVEZZARI Directeur Général Délégué
À L'Isle d'Abeau Le 15/09/2022